

Lettre de l'ADSP

AG 2015 une soirée de réflexion et de décisions d'actions !



Association
d'usagers pour la
Défense du
Service
Publics
du pays de Luçon

SOMMAIRE : MARS 2015

- AG 2015
- Le tiers payant, des médecins réagissent.
- EHPAD La Roseraie, l'hôpital
- Guéret 11 et 12 juin RDV des services publics
- Manif 9/4 La Roche / Yon
- Courriers de l'ADSP



COORDINATION NATIONALE des
Comités de Défense des Hôpitaux et
Maternités de Proximité

Association agréée - Arrêté du 11/06/2013-
N2011RN3190

Site : <http://www.coordination-nationale.org>



Judi 5 mars, près de 50 adhérents ont participé à l'Assemblée Générale 2015. Evelyne Deluze la présidente de l'ADSP, a retracé l'essentiel des actions, mobilisations, interventions de notre association durant l'année 2014 : Sur les questions de la santé avec l'accueil d'une étape du tour de France de la santé le 5 avril, le débat sur la loi santé en janvier 2015. Abor-

dant la question des transports, il fut rappelé les interventions contre le démantèlement du service public de transport sur la région de Luçon, qui se traduit par

la suppression de lignes, les modifications d'horaires de lignes sans la prise en compte des besoins des usagers, la réduction des heures d'ouverture au guichet de la gare, la suppression de postes de travail qui étaient chargés de l'accueil et du renseignement les usagers. (*Nous traiterons cette situation dans un prochain dossier*). Le rassemblement du 29 janvier à la gare de Luçon contre le projet de loi Macron qui vise à compenser la fermeture de nouvelles lignes ou l'absence de train par les cars gérées par les entreprises privées. Concernant l'enseignement public, E Deluze a rappelé nos positions sur la réforme des rythmes scolaires et le nouveau désengagement de l'état sur la prise en charge d'actions éducatives qui sont transférées aux collectivités locales. L'intervention au côté des parents d'élèves et des élus de ST Michels en Herm rassemblés contre la suppression des

Zep et la baisse des moyens financiers et pédagogiques pour les écoles du secteur qui découle de cette décision. La présidente a rappelé combien était dangereux et antidémocratique le projet d'accord transatlantique (TAFTA) qui vise à la disparition des services publics et le transfert de leurs activités au secteur marchand lucratif.



A été fait mention des différentes interventions, auprès des élus locaux, des parlementaires sur l'ensemble des craintes, des menaces et déci-

sions qui remettaient en cause des services publics dans le pays de Luçon.

Ont été soulignées les initiatives particulières de l'ADSP, le vide grenier, la participation au forum des associations de Luçon, le stand lors du marché de Noël. De nombreux contacts, des échanges se font lors de ces moments et permettent de mieux faire connaître les actions de l'ADSP.

Dans le débat avec les participants et les élus présents, le député, des maires, des élus locaux, ont été rappelées nos exigences de voir s'arrêter la politique actuelle qui sous le prétexte de lutter contre les déficits publics s'attaque frontalement aux moyens et aux missions des services publics. Des exemples concrets dans plusieurs secteurs, santé, école, transports publics, ont été rapportés justifiant les critiques et notre rejet des lois Santé et Macron.

Il a été défini les grands axes de travail de l'ADSP pour 2015.

• **Il s'agit d'élargir la mobilisation** citoyenne contre la loi Santé et d'obtenir que les parlementaires vendéens refusent de la voter. Continuer d'être très attentifs et réactifs à la situation de l'hôpital de Luçon, nous craignons de voir cet hôpital démanteler de ses services vitaux. Il suffit de faire les constats du départ de nombreux médecins, de la fermeture de lits récemment ouverts. Le regroupement des hôpitaux vendéens, avec une centralisation arbitraire des prises de décisions, nous fait craindre un redéploiement d'activités sur d'autres sites que celui de Luçon.

• **Nous devons également être très vigilants** sur la qualité du service public de transports, les informations suite à la réunion du comité de ligne régional sont peu rassurantes pour les usagers.

• **Nous devons aussi renforcer notre attention** sur les questions de l'enseignement public, qui est attaqué de toutes parts, budgétaire, personnels et son unicité nationale.

• **L'engagement de l'ADSP dans la réussite des rencontres de Guéret**, pour la défense des services publics, en juin prochain a été réaffirmé (page 4). Cette manifestation sera un des points centraux de l'action du nouveau CA, qui a été élu ce soir là.

Dans le débat, soulignant l'action de l'ADSP, M Bonnin adjoint au maire de Luçon a émis la proposition de soumettre notre candidature au SCOT (Schéma de cohérence territoriale de Luçon). Ce qu'a accepté le CA lors de sa première réunion du 24 mars.

La question de l'augmentation du nombre d'adhérents à l'ADSP a été posée et fera l'objet de prochaines décisions.

Après l'adoption des comptes 2014 et du budget 2015, la soirée se termina autour d'un sympathique buffet.

Le nouveau CA de l'ADSP :

Le bureau : Eveline Deluze a été réélue présidente, Yann Courtet vice président, Jean Claude Marx secrétaire, Jacqueline Calige secrétaire adjointe, Odile des Touches trésorière, Suzanne Petit trésorière adjointe.

Membres du CA : Alain Labas, Rose Bullot, Jacqueline Cotron, Antoinette Arnoux-Larue, Liliane et Rémi Garandel

Lettre aux patients

Les médecins des centres de santé défendent le tiers-payant intégral, et le salariat pour les médecins

En cette époque de plus en plus dure, marquée par le chômage, les logements toujours plus chers et plus inaccessibles, les aliments sains hors de portée des gens modestes, nous voulons pouvoir soigner tous ceux qui en ont besoin sans discrimination sociale ou financière.

Nous savons que vous renoncez bien souvent aux soins, retardant tel examen un peu trop coûteux ou tel avis spécialisé dépassant sans tact ni mesure les tarifs officiels, y compris à l'hôpital public.

La sécurité sociale solidaire laisse bien trop de monde sans défense face au coût des soins, sous prétexte de « ticket modérateur », mystification inventée pour modérer la santé des pauvres. Parfois trop riches pour avoir droit à la CMU complémentaire.

Renvoyés dans les filets des mutuelles, injuste système qui impose à tous, riches et pauvres, des cotisations identiques, indolores pour les riches, insupportables pour les pauvres.

Nous voulons pouvoir vous expliquer comment mieux réagir face aux petits ou gros problèmes de santé.

Vous expliquer pourquoi, ce jour là dans votre cas précis, tel examen que vous imaginez nécessaire serait inutile, et même peut-être nocif pour votre santé.

Vous apprendre comment agir en cas de problème de santé.

Pourquoi il faut venir nous consulter ou appeler directement le 15 dans certaines circonstances. Et pourquoi c'est inutile dans d'autres.

Pour cela, il nous faut juste un peu de temps, travailler en équipe avec les infirmières du centre de santé et les autres professionnels, pouvoir résister à la tentation des actes médicaux répétitifs, faciles, lucratifs, mais inutiles.

Nous voulons que les soins soient gratuits pour tous, une seule solution : le tiers payant intégral et automatique !

Mais la gratuité ne suffit pas !

Nous voulons pouvoir vous aider à éviter la surmédicalisation et les soins inutiles!

Des bonnes âmes vous expliqueront que nous ne sommes pas réalistes, que vous devez vous résigner, subir les dépassements et les déserts médicaux d'un système libéral à bout de souffle, dont les jeunes généralistes ne veulent plus, refusant de s'installer.

Exigez que tous les médecins qui le souhaitent, puissent exercer près de chez vous la médecine salariée de service public!

Exigez le libre choix!

Jeudi 9 avril :

CONTRE LA POLITIQUE D'AUSTERITE POUR LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Les Confédérations syndicales CGT et FO, les syndicats Solidaires, FSU, la Coordination Nationale, Convergence des services publics appellent l'ensemble des salariés du pays à une grève interprofessionnelle le 9 avril contre « le pacte de responsabilité, la rigueur budgétaire, la loi Macron qui aggravent la situation des salariés ». Mobilisée pour la défense des services publics l'ADSP s'associe à cette journée et vous invite à participer à cette manifestation

RDV le jeudi 9 avril à 14 h La Roche sur Yon Place Napoléon
Départ covoiturage RDV 13 h15 place Leclerc à Luçon

L'A.D.S.P interpelle tous les Députés et sénateurs Vendéens

« Ne votez pas la loi Santé ! »

Mesdames et Messieurs les parlementaires de la Vendée,

La loi « santé 2015 » est en discussion au parlement, nous en avons examiné les principales dispositions qui ont engendré les remarques suivantes.

Aucune disposition ne figure dans ce projet pour favoriser l'arrivée de nouveaux médecins dans les déserts médicaux, la liberté d'installation n'étant pas modifiée. De même, ce texte en ne remettant pas en cause la tarification à l'acte fait la part belle au secteur privé en oubliant les rôles de formation et de recherche principalement rempli par les hôpitaux publics. Pire, les hôpitaux psychiatriques disparaîtraient, la spécificité psychiatrique devenant un service comme un autre dans les Groupements Hospitaliers de territoires au sein des Centre Médico Chirurgicaux.

Nous déplorons aussi le maintien de la gouvernance actuelle des hôpitaux publics, laissant libre choix aux chefs d'établissements de pratiquer ou non le tiers payant alors que les médecins libéraux devront pratiquer ce dispositif par ailleurs bénéfique aux patients.

Nous regrettons aussi le rôle étendu des Agences Régionales de Santé dans de très grandes régions administratives, quel éloignement des citoyens usagers mais aussi cotisants à la sécurité sociale et aux mutuelles.

Une autre politique en matière de santé est possible dans notre pays, elle permettrait un meilleur accès aux soins dans notre département rural par excellence mais aussi où la population possède la particularité d'avoir de très faibles revenus.

C'est pourquoi, après une analyse approfondie du projet de loi « santé » **nous vous demandons de rejeter ce texte qui, dans son ensemble va aggraver la loi Hôpital Patient Santé Territoire dont nous demandons l'abrogation.** Nous suivrons avec attention les votes des différents élus et nous ne manquerons pas d'en faire part aux usagers de nos hôpitaux.

Nous vous demandons audience afin de vous faire part de nos propositions.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les parlementaires, nos salutations distinguées.

La Présidente de l'ADSP Mme Evelyne DELUZE

Luçon le 1 avril 2015

L'ADSP écrit aux nouveaux conseillers régionaux du canton de LUÇON sur l'avenir de la ligne Nantes-Bordeaux

Madame COULON , Monsieur CHARPENTIER, Conseillers Départementaux du canton de Luçon

Vous venez d'être élu(e)s au Conseil Départemental, un des dossiers sur lequel vous allez, très vite, être amené (e)s à vous positionner est le devenir de la ligne Nantes-Bordeaux et le maintien à 2 voies.

Cette ligne (seul axe ferroviaire de désenclavement de la Vendée), ne doit pas faire l'objet de chantage au financement de l'autoroute 831.

Lors du COPIL de la Rochelle du 15 novembre 2013, le Conseil Général s'était clairement positionné pour une 2 voies et pour participer au financement. Cette position, satisfaisante, pour notre population du Sud-Vendée (et de l'ensemble du département) doit être maintenue. Il en va de la survie de la ligne, déjà mise à mal par la concurrence rail-route de la loi Macron, du devenir de la gare de Luçon, du développement du trafic usagers et fret, de l'aménagement du territoire.

Nous connaissons votre attachement à ce combat et espérons que vous saurez faire entendre haut et fort cette revendication et surtout faire respecter les engagements pris.

Recevez, Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux, l'assurance de ma considération.

Luçon, le 1er avril 2015

La Présidente de l'ADSP

Evelyne DELUZE



EHPAD la Roseraie

La Roseraie, l'avenir de l'hôpital, L'ADSP a rencontré la direction de Luçon

Ayant été alertés par plusieurs familles et les organisations syndicales de l'hôpital de Luçon sur des dysfonctionnements dans la prise en charge des résidents au sein de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) la Roseraie, nous avons demandé

un rendez-vous en urgence avec la direction de l'hôpital. Vendredi 3 avril, une délégation composée d'Evelyne Deluze, Jacqueline Cotron, Jean Claude Marx a été reçue par la directrice de l'hôpital de Luçon.

Notre démarche animée par le souci de s'informer sur les conditions d'application des droits des résidents était de connaître les réponses que la direction apportait aux remarques des familles et des personnels.

Durant cette rencontre, nous avons exposé les faits tels qu'ils nous ont été présentés. La directrice a tenu à justifier les méthodes et l'organisation mises en œuvre dans son établissement, à savoir prioriser le respect des droits et des souhaits des résidents dans une démarche de mise en œuvre de projet individuel pour chaque résident. Bien que partageant cette conception, la délégation de l'ADSP a néanmoins insisté sur les situations particulières et considère que cela ne pouvait justifier l'existence de situations et des dysfonctionnements exposés par les familles et le personnel. Ayant expliqué que l'établissement était dans une phase d'adaptation et réorganisation faisant suite à un important renouvellement des résidents en forte dépendance, la directrice a indiqué que des renforcements d'équipes ont été opérés ces derniers jours et que dans une démarche de concertation permanente avec les personnels, d'autres ajustements devront être apportés au fur et à mesure des constats établis par les équipes.

Il nous apparaît évident à la suite de cet entretien que, dans le cadre d'un budget contraint attribué par les tutelles, Conseil départemental, et Agence Régionale de Santé (ARS), il sera difficile que soit satisfait de façon permanente l'ensemble des besoins nécessaires à une bonne prise en charge des résidents, en ce qui concerne par exemple, le personnel à disposition en permanence dans cet établissement.

Nous avons également fait part de nos craintes sur l'avenir du Centre hospitalier de Luçon du fait des départs non remplacés de plusieurs praticiens hospitaliers. Cette situation, selon la directrice, a amené les médecins de l'hôpital à demandé que la fermeture de 12 lits dans les services, prévue en juillet et août, soit effective dès maintenant.

L'explication qui nous a été donnée sur la difficulté de recruter des médecins serait les offres d'activités médicales de l'hôpital et de façon plus générale le manque d'attractivité de la région de Luçon en matière d'emploi, de services publics et de dessertes des moyens de transports. Ceci conforte notre mobilisation pour la défense et le développement des services publics dans notre région.

La direction nous a affirmé que dès que les recrutements nécessaires seront effectués, ce qui s'avérera difficile vu le contexte général de la pénurie de médecins et la situation particulière de Luçon, les 12 lits seront réouverts.

Notre vigilance ne faiblira pas sur cette question et l'avenir de l'hôpital de Luçon.

Vous ne souhaitez plus recevoir notre lettre.

Ecrivez nous : lettre.adsp@gmail.com

Vous connaissez des personnes qui seraient intéressées par notre lettre et l'action de notre association, transmettez nous leur adresse Email « lettre.adsp@gmail.com »

Bulletin d'adhésion

Association d'usagers pour la Défense du Service Public du pays de Luçon

Nom :

Prénom

Adresse postale

Mail

Cotisation annuelle : 11 € pers seule 16,50 € couple adhésion de soutien 20 – 30 – 50- et plus :

Par Chèque à l'ordre de ADSP Courrier : ADSP Forum des associations 6 rue St Mathurin 85400 Luçon



Pour la reconquête et le développement des services publics

A l'appel de: FSU, Union Syndicale Solidaires, UGFF-CGT, Fédération des Services Publics-CGT, FNME-CGT, Fédération CGT Equipement-Environnement, SYAC CGT, CGT Banque de France, FERC-CGT, Fédération CGT des Cheminots, SNA Concurrence Consommation Répression des Fraudes CGT, Syndicat CGT des Finances Publiques, l'Union Fédérale des retraités de la Police nationale CGT, Sud PTT, Sud Rail, Sud-Santé Sociaux, Sud-Santé Solidaires APHP, Solidaires Finances publiques, Sud Collectivités territoriales, Solidaires Douanes, Confédération paysanne, CGT LILLE, Coordination Eau Bien Commun France, Coordination Nationale des Comités de défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité, Convergence nationale Rail, Collectif « La santé n'est pas une marchandise », Coordination Eau IDF, Coordination nationale des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception, **Association d'usagers pour la Défense du Service Public du pays de Luçon**, Association de défense des Services Publics et de leurs usagers-Hautes-Alpes, Collectif 37 notre santé en danger, Collectif des résistances en Comminges, Collectif nantais pour le droit à la santé et à la protection sociale pour toutes et tous, Collectif de défense et de développement des services publics (CDDSP) de l'Ardèche, CDDSP Combrailles, CDDSP Corrèze, CDDSP Creuse, CDDSP Hautes Pyrénées, Comité de vigilance pour le maintien des services publics de proximité Lure-Luxeuil(Haute-Saône), Convergence Services Publics d'Indre et Loire, Vivent les services publics Bouches-du-Rhône, Collectif Alternative A l'Austérité, l'Appel des Appels, ATTAC, AITEC, CNAFAL, Droit au Logement, Fondation Copernic, Réseau Éducation populaire, Résistance Sociale (RESO), UFAL, Union nationale des retraités et des personnes âgées, ANECR, Cap à Gauche en Corrèze, Démocratie et Socialisme, Gauche Avenir, Maintenant la Gauche, Ensemble!, EELV, Gauche Unitaire, Jeunes Ecologistes, Mouvement Jeunes Communistes de France, NPA, PCF, PCOF, PG, République et Socialisme...

Les services publics sont plus que jamais utiles. La protection sociale joue un rôle majeur d'amortisseur social dans la crise qui nous frappe. Des services publics forts sont indispensables à toute alternative à l'austérité et à tout projet d'avenir, si on veut :

- Assurer l'accès effectif aux droits, la mise en œuvre des solidarités, une juste répartition des richesses ;
- Faire prévaloir l'intérêt général, l'égalité des femmes et des hommes et l'Humain sur les intérêts particuliers;
- Mettre en œuvre, à l'opposé de l'actuelle réforme territoriale, un aménagement équilibré du territoire, l'égalité des citoyen-ne-s, un renouveau de la démocratie;
- défendre, reconquérir, développer la Sécurité Sociale;
- Engager sérieusement la transition écologique.

Or, le gouvernement poursuit la politique de baisse de la dépense publique menée par ses prédécesseurs. Il considère les services publics, nationaux et locaux, ainsi que les droits sociaux comme une charge insupportable. Plutôt que de s'attaquer, pour les financer, à la fraude, à l'évasion fiscale et à la charge indue de la dette, aux profits exubérants des multinationales, des banques, et de procéder à une véritable réforme fiscale, promise mais jamais réalisée, il procède à leur démantèlement en les privatisant et en rognant sans cesse sur leur qualité et leur proximité. Aujourd'hui, nous, citoyen-ne-s, élu-e-s, salarié-e-s, usagers-ères, organisations syndicales, associatives et politiques, collectifs et coordinations, appelons à organiser la reconquête des politiques publiques, des services publics et de la sécurité sociale, à renforcer la résistance sociale dans les différents territoires et à la faire converger. En mars 2005, après une action symbolique de démission collective des élus une manifestation nationale convergeait à Guéret (Creuse) pour des services publics de proximité, qui assurent l'unité et l'égalité de tous nos territoires. 10 ans après, il est nécessaire de multiplier par 10 l'ampleur de notre action commune.

TOUTES ET TOUS A GUERET LE 13 JUIN 2015 POUR UNE MANIFESTATION NATIONALE ! LE 14 JUIN 2015 POUR LE LANCEMENT D'ASSISES NATIONALES ET D'UN NOUVEAU MANIFESTE DU XXIème SIECLE

www.convergence-sp.org convergenceservicespublics@gmail.com 07 81 58 32 16

La Vendée sera présente à Guéret !

Un déplacement collectif sera organisé par les associations vendéennes signataires de l'appel.

***Vous pouvez dès maintenant réserver votre déplacement
adsp.pays.lucon@voila.fr***

Nous ferons écho dans les prochaines lettres de l'ADSP des modalités de participation